

Réf: Dossier 309640

Avis de constitution

SOCIETE « MONNI AKA OPONOU TRANSPORT » en abrégé « MAO TRANSPORT »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
PROGRES 4, Lot 2517, Ilot 176

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 17 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MONNI AKA OPONOU TRANSPORT » en abrégé « MAO TRANSPORT »

Objet : -Transport privé ou publique de personnes et de biens;

-Transport fluvio-lagunaire;

-Achat et vente de véhicules d'occasion;

-Achat et vente de pièces détachées;

Et pour la réalisation de l'objet social en COTE D'IVOIRE:

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerces.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
PROGRES 4, Lot 2517, Ilot 176

Dirigeant(s) M MONNI AKA OPONOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04390 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26383/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

